



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :	18 AVR. 2016									
direction	N°	18882									
de	Dir.	CE	CE	CE	CE	SGN	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PZF
l'environnement	coûts EM	Projets	Travaux	Comm							
AFFECTÉ								<input checked="" type="checkbox"/>			
COPIE											
OBSERVATIONS	NM → BCCPE 2504 SD 21/4										

Réf : F15024.01

Direction de l'Environnement (DENV)  
 Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
 Artillerie - 6, route des Artifices  
 Baie de la Moselle  
 BP L1, 98849 Nouméa cedex  
 Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06  
 env.contact@province-sud.nc

### FORMULAIRE DE DÉCLARATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)  
 Contre attestation de dépôt

#### ATTENTION

Dossier à retourner contre attestation de dépôt ou par lettre recommandée avec accusé de réception,  
 à l'attention du président de l'assemblée de province. Direction de l'Environnement.

Centre administratif de la province Sud  
 6, route des Artifices  
 BP 3718 - 98846 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie  
 Email : env.contact@province-sud.nc

Le dossier accompagnant cette demande doit être établi en trois (3) exemplaires accompagnés d'une (1) version  
 numérique

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.**

#### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_ Date de réception : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|  
 Demande jugée  Complète  Incomplète  
 Inspecteur : \_\_\_\_\_

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE : MATI MARIANA

Direction de l'Environnement (DENV)  
 Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
 Artillerie - 6, route des Artifices  
 Baie de la Moselle  
 BP L1, 98849 Nouméa cedex Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06  
 env.contact@province-sud.nc



## IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

N° de carte d'identité : 130798A00563 ou N° de passeport : \_\_\_\_\_ Madame  MonsieurNom de famille : MATINom de naissance : TATEPrénoms : MARIANANationalité : FRANCAISE

Vous êtes une personne morale

Raison sociale : \_\_\_\_\_

 N° de Ridet  N° RC  N° RM :  N° RA : \_\_\_\_\_ Aucun N° attribuéReprésentant légal :  Madame  Monsieur

Qualité du signataire :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Responsable du suivi du dossier (si différent) :  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

## COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse de correspondance (appt, étage, couloir) : \_\_\_\_\_

Complément (bâtiment, résidence, lotissement) : \_\_\_\_\_

Voie : \_\_\_\_\_

Boîte postale : 3Code postal et libellé : 98818 KOVAOJA Pays : NOUVELLE - CALÉDONIETéléphone fixe : 424687 Téléphone mobile : 819428Courriel : matim@corail.nc Fax : \_\_\_\_\_

Direction de l'Environnement (DENV)  
Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc





**JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS EN TROIS (3) EXEMPLAIRES PAPIERS ET  
UN (1) EXEMPLAIRE NUMÉRIQUE**

Colonne  
Réservée à  
l'administration

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie,
- Justificatif des pouvoirs du signataire,
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau,
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement).

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

Direction de l'Environnement (DENV)  
Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc